



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NUMÉRO 2021-004

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 13 septembre 2021 à 20h00, au 220, boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 3 927 486 / 1019, boulevard de la Montagne/ Zone agricole A-3

Demande numéro 2021-004, faite le 23 août 2021, par Mme Maude Fortin mandataire du Groupe Juno & Frères inc., ayant pour effet de permettre l'installation d'une enseigne d'une superficie de 4.20 mètres carrés (45 pieds carrés) alors que l'article 12.1.1 du Règlement de zonage 139-2015 ne permet qu'une superficie de 3 mètres carrés.

Toute personne intéressée pourra, avant que le conseil ne prenne sa décision sur cette demande, transmettre ses commentaires par écrit avant le 3 septembre 2021 à la Municipalité de Saint-Casimir 220, boulevard de la Montagne Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : rene.savard@saint-casimir.com

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 24^{ième} jour d'août 2021

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier